ALTAR OF PERVERSION [Ita] Adgnosco veteris vestigia flammae 10’’ (The Ajna Offensive - 2006)



Un sept-pouces n'aurait-il pas suffi pour ces deux seuls morceaux ?

La réponse est non, car ils dépassent tous deux les dix minutes et de plus ce n’est même pas très important car le format dix-pouces est objectivement le plus beau de tous.

La couverture montre l'endroit d'une cérémonie occulte avec sang et bougies, l’autel véritable de la perversion…? Et dire que le groupe italien nous avait - à son habitude - laissé sans nouvelles depuis *From dead temples* (2001, réédité en CD en 2003 [1]) en dehors d’un 7’’ tribute à **DER BLUTHARSCH** (2005) et on est heureux de constater que les

deux morceaux ici présents offrent encore une fois un black metal sinistre dont on ne se lasse jamais. Et l'exceptionnelle voix de **Talus**, sûrement une des meilleures du milieu, y est forcément pour beaucoup dans la précision de cette attaque rapide, crue et sans merci dont les parties mélodiques empoisonnent insidieusement pendant que les plus brutales décapitent la moindre volonté d'y résister. Vraiment un des groupes les plus crédibles du mouvement black metal international.

Nota bene : ce disque ne sera pressé (à un tirage supposons très limité) qu'en vinyle seulement, en espérant que cela reste comme ça ! On trouvera les textes imprimés sur l'insert inclus dans cet objet indispensable.

[1] voir ALTAR OF PERVERSION [Ita] From dead temples (Drakkar Prods) 2001 Réédition 2003

© Nawakulture 1999-2016 - Dura lex, sed lex !
Les textes impies de cette auguste publication, tous signés de la main de Ged Ω, ci-devant archiviste du Chaos, sont déposés auprès des services juridiques de Satan lui-même, les utiliser sans autorisation du Ged-iteur vous exposerait à la honte et au mépris le plus absolu, voire à un grand coup de pompe dans le fion suivant votre situation géographique, vous avez été prévenus. Notez bien par ailleurs que le Ged-iteur, bien que belliqueux de nature et tout-à-fait imperméable aux opinions des uns et des autres, rappelle que les points de vue exprimés par les personnes interviewées n'engagent que leurs auteurs.